



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

VILLE DE TAVERNY

DÉCISION DU MAIRE N° 2025 - 681

TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET DE COMPLÉMENT D'ÉTAIEMENTS – MISE EN SÉCURITÉ D'UNE MAISON EN PÉRIL IMMINENT – 14 RUE DE VAUCELLES

LE MAIRE DE TAVERNY,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment, ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances,

Vu la délibération n° 35-2020-JU06 du conseil municipal du 25 mai 2020 modifiée, prise en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance du tribunal judiciaire de Pontoise en date du 22 juillet 2025,

Vu l'ordonnance du tribunal administratif de Cergy-Pontoise en date du 2 septembre 2025,

Vu le rapport de Mme Céline PERRET-ACKNIN, architecte en date du 23 mai 2025 constatant l'état de danger imminent de la maison située au 14 rue de Vaucelles à Taverny,

Considérant l'expertise en date du 4 septembre 2025 du bâtiment situé au 14 rue de Vaucelles faisant état d'un danger imminent pour les usagers de la voie publique ;

Considérant que la mise en sécurité actuelle est insuffisante et que des travaux urgents sont nécessaires pour prévenir tout risque pour les personnes et les biens ;

Considérant l'article R2122-1 du code de la commande publique permettant la passation d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables rendus nécessaires pour l'exécution d'office, en urgence, des travaux mentionnés à l'article L.511-11 du code de la construction et de l'habitation ;

Considérant le devis n°250544 en date du 24 septembre 2025, établi par la société Les Charpentiers de Paris, pour un montant total de 39 645,93 € HT, soit 47 575,12 € TTC ;

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

095-219506078-20251003-A22025_681-A2-1-1-1

Réception en sous-préfecture le : 07/10/2025

Publication le : 07/10/2025

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Le devis n°250544 proposé par les Charpentiers de Paris, sise 18 avenue Ampère à Wissous (91320) pour la réalisation des travaux de remplacement et de complément d'étaisements (phase 1) pour la mise en sécurité de la maison située au 14 rue de Vaucelles à Taverny, est accepté et signé.

SIRET : 572 010 999 00033

Article 2 :

Le montant du devis est de 39 645,93 € HT (TRENTÉ-NEUF MILLE SIX CENT QUARANTE-CINQ EUROS ET QUATRE-VINGT-TREIZE CENTIMES HORS TAXE) soit 47 575,12 € TTC (QUARANTE-SEPT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS ET DOUZE CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES).

Article 3 :

Le règlement sera effectué par mandat administratif, sur présentation de la facture via CHORUS PRO, après service fait.

Article 4 :

Les dépenses occasionnées seront imputées au budget communal de l'exercice 2025.

Article 5 :

La présente décision sera publiée de manière dématérialisée sur le site internet de la Commune et inscrite au registre des délibérations et des décisions du Maire dont ampliation sera transmise au représentant de l'État dans le département et au comptable public assignataire de la Commune.

Article 6 :

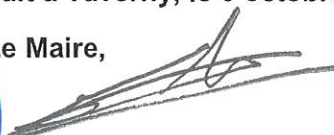
La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Taverny dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de manière dématérialisée, sur le site internet de la Commune, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ville-taverny.fr>.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 Boulevard de l'Hautil à Cergy-Pontoise (95027), dans un délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le Tribunal Administratif peut également être saisi directement par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

Fait à Taverny, le 3 octobre 2025



Le Maire,


Florence PORTELLI